

Compte rendu du Conseil Municipal du 01 Septembre 2022

Le Conseil Municipal de Rieupeyroux s'est réuni ce jeudi 01 septembre à la Mairie de Rieupeyroux;

Mme Saint-michel Laure, Mme Costes Fabienne et M Lerebourg Arnaud avaient donné procuration;

Le procès verbal du conseil municipal du 06 juillet 2022 fut adopté à la majorité;

A noter que ce conseil fut suivi par une bonne partie du conseil municipal enfants élu lors de la dernière année scolaire.

En premier point le conseil municipal a validé à la majorité un partenariat avec l'ONF pour la plantation d'arbres en dessus le lac de Vergiès, plantation compensant en partie la coupe et le dessouchage d'arbres au lac de la Prade ; opération prévue les 25 et 26 novembre 2022 avec la participation d'une classe de chaque école primaire.

En second point, au vu des engagements financiers de la collectivité, notamment la Maison France Service, le conseil municipal a validé la souscription de 2 prêts bancaires de 100000€, un auprès de La Banque Postale sur 15 ans au taux de 2.42% et un auprès du Crédit Agricole sur 15 ans au taux de 2.53%.

Ensuite le conseil municipal a validé la vente de lots dans les différents lotissements de la commune : le lot n°7 du lotissement La Pesse à Mme Bibal Antoinette de 627m² pour 21945€, le lot n°5 du lotissement Les Hauts de l'Hom de 756m² pour 24192€ à Mr Olivar-bec Sergio et le lot n°4 du même lotissement de 622m² pour 19904€ à Mme Alet Josette.

Le conseil municipal valide à l'unanimité une convention d'occupation du domaine public communal par le Sieda pour l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides, parking avenue du Ségala.

Le conseil municipal a ensuite validé la vente d'une parcelle BN487 de 730m² au prix de 5€ le m², à M et Mme Mouly Julien, à proximité de leur résidence Lotissement La Piscine.

Vivian Couderc, le maire a informé les conseillers de pourparlers engagés avec 3 propriétaires pour l'achat de terrains en vue de créer un voir 2 lotissements sur la commune, afin de satisfaire une demande de plus en plus forte ; il a informé le conseil municipal sur les démarches engagées par l'EPF (Etablissement Public Foncier), nouvelle rencontre avec cet organisme le 12 septembre; il a informé le conseil municipal des demandes de subvention à l'ANS (Agence Nationale du Sport) et au vu des demandes seule celle concernant le

city-park sera instruite cette année (27 septembre); le projet de l'aménagement de l'aire de jeux avenue de Carmaux a été retenu pour 20% d'aide de la DETR, 25% du département pour un montant prévisionnel de travaux de 179000€; La commission va travailler sur une finalité de ce projet. Le maire fait part des contacts professionnels et de l'installation du café "le vent d'anges" rue de l'hom, d'une agence immobilière rue du tour de ville, d'une architecte rue de l'hom et de pourparlers avec d'autres professionnels; le maire informe le conseil municipal d'une visite de M le Sous-préfet sur la commune le mercredi 07 septembre, visite dans 3 entreprises locales : Les cars Chauchard, Chalet Fabre et AT2P; enfin le maire informe ses collègues élus sur la réforme de la taxe des ordures ménagères, réforme qui aura une incidence sur le coût de la TEOM (Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères), 20% pour la partie rurale et 11% pour la partie urbaine, l'objectif étant qu'en 2026 le même taux soit appliqué à tous les usagers de la communauté de communes, comme l'impose la réglementation.

La parole est donnée aux responsables de commission ; Magali Crayssac fait état de la rentrée sans les chiffres définitifs, mais une stabilité à priori, un bilan sur quelques animations de l'été avec une proposition chargée et bien proportionnée, propos confirmés par Michèle Auréjac, responsable des marchés; Mme Crayssac informe de l'arrivée de Mme Salard-Desbrières responsable du réseau des médiathèques au 01 octobre; Jean-louis Cavalié fait le point sur les travaux avec notamment un déménagement de la communauté de communes dans ses nouveaux locaux (MFS) la semaine 50, le démarrage des travaux de mise aux normes du Lac de la Prade début septembre avec vidange partielle de celui-ci, et informe le conseil que le programme voirie 2022 est achevé. Brigitte Rey et Ghislaine Gineste ont rappelé la journée des associations le 03 septembre avec une trentaine d'associations présentes.

En conclusion, Vivian Couderc le maire s'est félicité des animations estivales qui ont contribué à véhiculer une image positive de Rieupeyroux, remerciements à l'ensemble des membres d'associations qui contribuent à cette dynamique.